



ENGAGÉ·E·S POUR

seine saint denis

LE DÉPARTEMENT

S'engager, avoir confiance, se perfectionner, se projeter, ici chacun·e a les moyens de prendre en main sa carrière et d'être utiles. Ici, chaque expérience fait progresser et est valorisée. Ici, on se forme, on expérimente, on gagne en responsabilités. Ici, quand on est utile aux autres, on est aussi utile à soi-même.

DES APPRENTI·E·S AGENT·E·S DE MAINTENANCE MÉTIERS DU BATIMENT F/H

Présentation de la direction

La Direction de l'Éducation (DE) est organisée en 5 services, le service accueil restauration durable entretien des collèges (SARDEC), interlocuteur principal et gère la relation au quotidien avec les collèges. Il est constitué de 3 bureaux : Bureau gestion des cuisines et production (BGCP), Bureau restauration durable et démarche qualité (BRDD) et Bureau ressources humaines et accueil (BRHA)

Les agents techniques des collèges sont directement rattachés au Bureau Ressources Humaines et Accueil (BRHA) ; lequel est chargé, en collaboration avec le Pôle Ressources humaines et modernisation (PRHM), d'assurer la mise en œuvre de la politique de ressources humaines des 1400 ATTEE, la gestion de la formation, des remplacements et donc la responsabilité de l'équipe mobile de remplacement (EMR).

Missions principales

Sous la responsabilité du maître d'apprentissage et dans les conditions prévues par la réglementation relative à l'apprentissage, vous participerez aux missions suivantes :

- Assurer la maintenance (préventive et curative) et les réparations de premier niveau de tout corps de métiers du bâtiment (plomberie, serrurerie, électricité, peinture),
- Participer au suivi des interventions d'entreprises extérieures,
- Entretien des espaces extérieurs et espaces vert.

Profil recherché

Nombre de contrats d'apprentissage : 5

Niveau d'études : cap agent de maintenance des bâtiments ; intervention en maintenance technique des bâtiments ou bac chargé de maintenance technique polyvalent.

Compétences requises :

- Connaître et maîtriser les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire,
- Connaître les techniques de nettoyage et de gestion des déchets.

Informations complémentaires et atouts rh

Le contrat d'apprentissage du secteur public est ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans, sans limite d'âge pour les candidats reconnus travailleurs handicapés (RQTH). **Attention le contrat de professionnalisation ne peut être conclu avec un établissement du secteur public.**

Les atouts rh

Le Département accorde une grande importance au bien-être de ses agent·e·s. Ainsi, en rejoignant notre collectivité, vous bénéficierez notamment :

- de tarifs avantageux sur un catalogue de loisirs et de sorties culturelles (théâtre, concerts, voyages...) grâce au comité des oeuvres sociales du Département (CDOS) ;
- de prix imbattables pour des activités sportives (muscultation, sophrologie, aquagym, futsal, danse...) grâce à l'association sportive des agent·e·s du Département ;
- Vous bénéficiez d'un accompagnement bienveillant ;
- d'aides pour le transport : conditions avantageuses pour louer un vélo électrique, primes pour le covoiturage ou les déplacements à vélo, cumulables avec le remboursement de 75 % du pass Navigo ;
- de 25 jours de congés annuels ;
- des opportunités d'emplois dès la fin de la formation.

